



OBJECTIFS

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

- Accompagner la personne dans les activités de la vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Programme de la formation

- Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les actes de la vie quotidienne et de sa vie sociale
- Bloc 2 : Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration
- Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- Bloc 5 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Les poursuites d'études

L'aide-soignant peut ensuite se spécialiser :

- Assistant de soins en gérontologie (ASG), formation 140 heures pour la prise en soins plus spécifique des personnes âgées
- Formation professionnelle en continue en soins palliatifs, bloc opératoire ...
- Un aide-soignant peut entrer à l'IFSI pour préparer le diplôme d'état d'infirmier (diplôme qui se prépare en 3 ans).
- L'aide-soignant peut réaliser la formation d'auxiliaire de puériculture ou d'accompagnement éducatif et social en cursus partiel.

Métiers visés

- Les aides-soignants travaillent en équipe pluridisciplinaire en secteur hospitalier (hôpital ou clinique), ils travaillent également en Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), en Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) , Hospitalisation A Domicile (HAD) etc.

Modalités

- Formation en alternance : En apprentissage ou sous contrat de professionnalisation
- Formation continue (immersion professionnelle sous forme de stage)
- Formation initiale

Durée + Rythme d'alternance

- Formation continue : 25 semaines de stage
- Formation en alternance :
 - 2 semaines de cours par mois en moyenne, le reste en entreprise
 - 770 heures de formation

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Approche pédagogique principalement en présentiel en groupe complet et demi-groupe, travaux pratiques en atelier grâce au plateau technique dédié, suivi pédagogique individuel et personnalisé, bilan régulier sur la formation en centre et en entreprise.
- Evaluations :
 - Mises en situation
 - Tests de connaissances et de compétences
 - Conseils de classe / Bulletins de notes
 - Evaluation finale en ponctuel

Les de JD

- 2 Antennes : Cholet & Les Herbiers
- Une équipe d'intervenants reconnus pour leur expertise et expérience professionnelle dans la santé
- Un réseau d'entreprises partenaires
- Plateaux techniques et matériel professionnel
- Accompagnement et suivi personnalisé

96%

Taux de Réussite

PRÉREQUIS

- Aucun diplôme prérequis
- Etre âgé de 17 ans minimum à la date d'entrée en formation
- Etre à jour de ses vaccinations

PROCÉDURE D'ADMISSION (PRÉ-INSCRIPTIONS)

- Dossier de candidature
- Entretien individuel
- Accompagnement à la recherche d'entreprises

DÉLAIS D'ACCÈS

- Rentrée de septembre et de janvier

FINANCEMENT

- En Alternance : Prise en charge par l'entreprise
- Formation initiale et continue : prendre contact avec l'établissement

